

JUSTEL - Législation consolidée

http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg_2.pl?language=fr&la=F&nm=2020B31163

Dossier numéro : 2019-06-19/11

Titre

19 JUIN 2019. - Règlement du Conseil supérieur de la Justice du 19 juin 2019 fixant la date d'entrée en vigueur des modifications au statut du personnel administratif prévues par le règlement du 23 février 2011.

Source : CHANCELLERIE DU PREMIER MINISTRE.JUSTICE

Publication : Moniteur belge du 21-08-2020 page : 63063

Entrée en vigueur : 19-06-2019

Table des matières

Art. 1

Texte

Article 1. Article unique. L'article 9 du règlement du Conseil supérieur de la Justice du 23 février 2011 est remplacé par ce qui suit :

" Art. 9. Le présent règlement entre en vigueur le jour de la publication au Moniteur belge de l'arrêté royal l'approuvant, à l'exception de son annexe 1requi produit ses effets le 1er janvier 2018. "